

Réforme des retraites

«Il faut une levée en masse contre le projet»

Sur les marchés ou dans l'hémicycle, le député-maire de Saint-Amand espère bien faire capoter une réforme qu'il juge «injuste».



Alain Bocquet attend du monde dans les rues pour la manifestation contre la réforme des retraites, le 7 septembre.

La stratégie du gouvernement vise à diviser les Français entre eux. Il veut créer un climat de peur. C'est la stratégie du choc et de l'effroi.» Alain Bocquet ne mâche pas ses mots quand il s'agit de monter au créneau contre la réforme des retraites. Une réforme «d'une brutalité sans précédent», résume le député-maire de Saint-Amand.

Alors, pour «lutter» contre ces mesures, qui seront présentées à l'Assemblée Nationale le 7 septembre prochain, Alain Bocquet a décidé de mener un combat sur plusieurs fronts.

Sur les marchés d'abord. Le député prépare un véritable marathon sur les marchés de sa circonscription. Il a débuté sa tournée sur la braderie de Fresnes-sur-Escaut, le samedi 14 août dernier. Objectif: expliquer à la population que «cette réforme, ce n'est pas

juste la question de l'âge de 62 ans, c'est aussi un choix de société, la fin annoncée de la solidarité du système par répartition vers des retraites par capitalisation à l'horizon 2018-2020», s'inquiète Alain Bocquet.

«Pour le droit à la retraite à 60 ans»

Sur les marchés, le député et son équipe font signer la pétition nationale «pour le droit à la retraite à 60 ans» et expliquent sa proposition: supprimer le bouclier fiscal, faire payer à la Sécurité sociale les dettes patronales, créer une contribution des revenus financiers et spéculatifs des entreprises et des banques, favoriser l'emploi...

Des mesures auxquelles Alain Bocquet croit dur comme fer: «il faut favoriser l'industrie

et éviter les délocalisations», lance l'élu, qui compte ainsi récupérer plus de 60 milliards d'euros pour financer les retraites.

Amener plus de monde à l'emploi, et notamment les jeunes, et non pas prolonger le temps de travail. Pour Alain Bocquet et ses partenaires, notamment le Parti de gauche de Jean-Luc Mélenchon, c'est LA solution. Un potentiel de 100 000 créations d'emplois serait même possible...

Autant de mesures qui, selon le député, séduisent une population au bord de la rupture. «Samedi, en seulement deux heures, nous avons récolté plus de 300 signatures», précise le député avant d'ajouter, «dans ma permanence, je reçois beaucoup de demandes d'emploi mais aussi de logement... Les gens sont révoltés contre le gouvernement».

«Quand le peuple se soulève, rien ne peut l'arrêter»

Et Alain Bocquet espère bien tenir «en éveil» cette révolte jusqu'au 7 septembre prochain. Après la pétition, viendra ainsi le temps des manifestations. Un temps sur lequel le député mise beaucoup d'espoir. «Il faut une forte mobilisation, l'enjeu est énorme. Il faut une levée en masse dans tout le pays pour

faire capoter le projet».

L'élu espère ainsi renouveler le succès des manifestations d'avant l'été. «Surtout que c'est inédit, tous les syndicats ont appelé à manifester». Alain Bocquet l'assure: «quand le peuple se soulève, rien ne peut l'arrêter». Et de citer en exemple les projets votés à l'Assemblée et que la rue a remis en cause, comme le CPE dans les années Villepin.

«La manifestation du 7 septembre n'est qu'un début»

À la rentrée, la bataille sera aussi parlementaire, avec le dépôt massif d'amendements. «La nouvelle règle à l'Assemblée, c'est que pour avoir la parole, il faut déposer des amendements. C'est ce qu'on va faire, car il faut qu'on ait les moyens de s'exprimer».

Des amendements, une pétition et du monde dans les rues. C'est le «rejet Tonic» façon Alain Bocquet. Pour cela, pas question de baisser de régime. «Le 7 septembre n'est qu'une étape», avertit le député. Une étape qui, Alain Bocquet l'espère, pourrait mener à l'organisation d'un référendum. En attendant, il lui reste un peu moins d'un mois pour faire monter la pression.

Clémence Nayrac

Agenda

Pétitions et débats

■ Après la brocante de Fresnes-sur-Escaut, le 14 août dernier, Alain Bocquet sera sur les marchés pour faire signer sa pétition. A Anzin, ce vendredi 20 août; au marché de Thiers à Bruay-sur-Escaut, dimanche 22 août; à Vieux Condé, lundi 23 août; à Montagne-du-Nord, le mercredi 25 août; à Saint-Amand, le vendredi 27 août; à Beuvrages, le dimanche 29 août; à Raimies, le jeudi 2 septembre et à Escautpont, le vendredi 3 septembre. Des réunions débats sont également prévues le mercredi 2 septembre, à 18h30, à la salle des Frères Martel, place Henri Barbusse, à Fresnes-sur-Escaut, et le jeudi 6 septembre à 18h30, à Petite-Forêt.